

LANGOGNE

Bulletin municipal d'informations - Directeur de publication : Marc OZIOL - Maire de Langogne

N° 34 - Décembre 2021

Saison culturelle... c'est reparti

Après deux années très difficiles pour la Culture et la saison culturelle de la ville de Langogne, les spectacles ont repris en octobre 2021!

Une reprise en fanfare qui ravit les spectateurs présents, les retours sont unanimes pour nous dire que cela vous a manqué et que ces moments sont indispensables.

Des rires, des frissons, de la joie, des pas de danse, de la réflexion... ont émaillé ce début de saison avec un très grand moment à l'occasion du concert des *Ogres de Barback* qui se jouait à guichet fermé et qui restera dans les souvenirs pendant longtemps.

Une saison en deux temps cette année, avec un programme d'octobre à décembre 2021 et une autre partie de janvier à juin 2022 dont les programmes seront disponibles dans le courant du mois de décembre. Des spectacles pour les scolaires et aussi pour la famille et les plus grands, des moments de rencontre et de partage



plus que nécessaires. Une saison portée par la ville de Langogne et par Les Fadarelles qui orchestre tous ces spectacles, avec de nombreux partenariats avec des associations locales, et que nous remercions chaleureusement pour leur implication.

Très belle saison à tous, soyez curieux et venez partager de beaux moments de spectacles vivants.

Financement travaux abattoir... c'est acquis

Dans le cadre des améliorations continues de l'abattoir, une nouvelle phase de travaux sera prochainement lancée, d'un montant estimatif de 1800000 € HT, avec notamment la remise aux normes d'une partie de la distribution électrique, un travail important sur le froid industriel pour plus de 500000 €, divers travaux de réagencement et d'amélioration de la structure du bâtiment, et enfin, l'aménagement d'un espace qui pourrait servir à terme de salle de découpe et de transformation. Ce programme est financé à 80 % par l'État et le Conseil départemental.



Espace Gargantua... c'est partí



Le 3 mai 2021, la Communauté de communes du Haut Allier (CCHA) a notifié aux entreprises les marchés de travaux de requalification de l'ancien lycée à Langogne et les ordres de services ont été donnés le 10 mai 2021.

L'opération de curage et de désamiantage s'est déroulée du 17 mai au 9 juillet 2021. Les travaux ont été interrompus entre le 10 juillet et le 31 août 2021 pour permettre de disposer du parking pendant la saison estivale.

Le forage "test" pour la géothermie a été réalisé les 1^{er} et 2 septembre 2021. La profondeur est de 137 mètres, avec des résultats favorables pour la géothermie, confirmée ainsi comme mode de chauffage. Le projet intègre également un volet photovoltaïque dans le cadre de la transition énergétique.

Le rapport de constat des états des immeubles mitoyens a été réalisé les 3 et 4 septembre 2021 par l'expert mandaté par le tribunal administratif de Nîmes. Ainsi, les travaux de démolition ont pu débuter le 6 septembre 2021 et vont se poursuivre jusqu'à la fin de l'année 2021.

La construction de la médiathèque, de l'office de tourisme, de la pépinière commerciale, du centre médicopsychologique et des sept logements commencera dès les premiers jours de 2022.

Après avoir consulté la population des dix communes composant la CCHA, le Conseil communautaire a décidé, à l'unanimité le 30 septembre 2021, de l'appellation "ESPACE GARGANTUA" pour le nouvel ensemble immobilier. Ce nom avait recueilli une très large majorité (56, 6 %) des avis exprimés.

Des visuels seront mis en place sur l'Espace Gargantua pour rappeler l'histoire de ce lieu avec, notamment, l'école des Frères et les faits de résistance. Le nom de Gargantua sera également illustré avec ses différentes facettes. Les Amis du patrimoine, des enseignants, des étudiants seront sollicités pour la préparation et la réalisation de visuels.

Recensement 2022

Initialement prévu en 2021, le recensement se déroulera dans notre commune du 20 janvier au 19 février 2022.

Le recensement, c'est utile à tous

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...



Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et les associations, leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe!

Le recensement, c'est simple :

Si vous répondez sur les documents papier :

remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pourrez également les déposer en mairie, des permanences quotidiennes seront assurées.

Si vous répondez en ligne :

rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur «Accéder au questionnaire en ligne». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, sans espace entre elles. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

Le recensement, c'est sûr, vos informations sont protégées

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Du côté du CCAS

Repas des aînés :

Lors du dernier conseil d'administration du CCAS, la décision de maintenir le repas à été approuvée. Il aura lieu le dimanche 9 janvier 2022 à la salle polyvalente. Il est destiné aux personnes de plus de 70 ans inscrites sur la liste électorale de Langogne. LE PASSE SANITAIRE SERA OBLIGATOIRE. Attention, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire, l'organisation du repas pourrait être remise en question.

Colis de Noël ville :

Pour y prétendre, les conditions demeurent inchangées : avoir plus de 80 ans et être inscrit sur la liste électorale de Langogne. Ils seront distribués mi-décembre par les membres du CCAS. Les personnes qui remplissent les critères et qui n'auraient pas reçu de courrier d'inscription, sont priées de se faire connaître en mairie.

Colis hôpital:

Ils seront distribués mi-janvier au sein de l'hôpital.

Le CCAS restera en contact avec les personnes vulnérables isolées afin de maintenir le lien social et humain. Signalez-vous sur le registre communal des personnes vulnérables.

Renseignez-vous en mairie : Tél. 04 66 69 10 33 - Mail : ccas@mairie-langogne.fr

Prenez soin de vous et des autres.

Centre hospitalier de Langogne L'offre de soins auprès de la populaiotn évolue



Spécialiste	Fréquence
D ^r Maurin - (Libéral)	Tous les deux mois
D ^r Putod - (Hôpital Lozère)	Une fois par mois
M ^{me} Vidal - (CH Langogne)	À la demande
D ^r Prevost - (Hôpital Lozère)	Une fois par mois
D ^r Charmasson - (Hôpital Lozère)	Une fois par mois
D ^r Granier-Chevassus - (Libéral) D ^r Étedi - (Émile-Roux)	Deux jours par semaine Une fois par mois
P ^r Philippot - (CHU St-Étienne)	Une fois par mois
D ^r Teissier - (Clinique Montpellier)	Une fois par mois
Centre Henri-Dunand - (Le Puy-en-Velay)	Deux fois par semaine
M ^{me} Soulayrol - (Hôpital Lozère)	Une fois par mois
D ^r Bojanic - (Hôpital Lozère)	Tous les quinze jours
D ^r Largeron - (Clinique Bon-Secours)	Tous les quinze jours
La rétrocession, c'est la délivrance à des per- sonnes non hospitalisées, de médicaments qu'il n'est pas possible de se procurer auprès d'une pharmacie de ville.	Lundis, mardis, jeudis et vendredis après-midi
	Dr Maurin - (Libéral) Dr Putod - (Hôpital Lozère) Mme Vidal - (CH Langogne) Dr Prevost - (Hôpital Lozère) Dr Charmasson - (Hôpital Lozère) Dr Granier-Chevassus - (Libéral) Dr Étedi - (Émile-Roux) Pr Philippot - (CHU St-Étienne) Dr Teissier - (Clinique Montpellier) Centre Henri-Dunand - (Le Puy-en-Velay) Mme Soulayrol - (Hôpital Lozère) Dr Bojanic - (Hôpital Lozère) Dr Largeron - (Clinique Bon-Secours) La rétrocession, c'est la délivrance à des personnes non hospitalisées, de médicaments qu'il n'est pas possible de se procurer auprès

Cette liste de consultations au centre hospitalier de Langogne peut évoluer, n'hésitez pas à contacter le secrétariat au 04 66 69 78 00

Diagnostic assainissement

Afin de protéger l'environnement, une directive européenne impose aux États membres des normes pour la collecte, le traitement et le rejet des eaux résiduaires urbaines. Elle est axée sur trois principes :

- la conformité de la collecte des eaux usées,
- la conformité des équipements,
- la conformité en termes de performance épuratoire.

Les cabinets AB2R et NALDEO ont été retenus pour réaliser un diagnostic du réseau d'assainissement et du réseau pluvial. Durant près de dix-huit mois, les équipes de ces sociétés vont

arpenter le territoire communal afin d'inventorier et d'analyser nos infrastructures de collecte des eaux usées et des eaux pluviales.

Cette étude permettra d'appréhender au mieux, les investissements nécessaires à la réduction des ERU (Eaux Résiduaires Urbaines), dans un but de limiter l'impact écologique de notre commune. Ces investissements feront l'objet d'un plan pluriannuel en accord avec les services de la Direction départementale des territoires, de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et des services départementaux du SATESE.

En parallèle de ce chantier, une étude sera menée sur nos infrastructures d'eaux pluviales. Cette étude nous donnera une connaissance plus précise de l'état de notre réseau pluvial et de mieux appréhender le futur sur des épisodes météorologiques de plus en plus capricieux.

Le coût de cette opération s'élève à 240 000 € HT, financée à 50 % par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et à 30 % par le Département de la Lozère.

Foires et marchés



«Au vu du projet de réhabilitation de l'espace Saint-Joseph, nous avons alerté depuis des mois sur la question du parking en centre-ville. Au-delà de notre incompréhension de voir un tel investissement non pas augmenter, mais réduire le nombre de places de stationnement, nous demandons sans cesse aux élus de prendre conscience de l'impact du chantier sur le quotidien des Langonais et des touristes pour se garer. Non seulement le début des travaux a coïncidé en juin avec l'arrivée des estivants - comble de l'absurdité - mais la situation continue d'être insoutenable, tant pour les automobilistes que pour les commerçants qui voient fuir leur chiffre d'affaires, l'absence de places conduisant les usagers à aller se garer bien plus facilement devant les supermarchés. À défaut de solutions sur le parking, pourtant essentiel face à un chantier qui prend déjà plus de retard que d'avance, Monsieur le maire invite à serrer les dents quelque temps encore... difficile de "sourire à la vie" ainsi !»

Liste d'Alternance Langogne Dynamique

Les marchés des 25 décembre et 1^{er} janvier sont avancés aux vendredis 24 et 31 décembre

Dates des foires 2022

- 8 janvier
- 5 février
- 2 avril (foire concours)
3 septembre
15 octobre
12 novembre

- 7 mai 10 décembre

- 4 juin

Liste Agir pour Langogne

Travaux

Place de la République

Travaux de réhabilitation de la place de la République : 52000 € de travaux (prévisionnel) subventionnés à 50 % et mécénat exceptionnel de l'entreprise Boralex pour un montant de 25000 €.



Associations - Jeunesse

Rénovation J-Sports



21856,68 € de travaux subventionnés à 50 %

Rénovation piste sautoir



11430 € de travaux subventionnés à 50 %

Dossier de subventions

Les dossiers de subventions pour les associations sont disponibles en mairie et sur le site de la commune :

www.langogne.com

Ils doivent être retournés en mairie, au plus tard le 31 janvier 2022. Attention, les dossiers incomplets et ceux retournés après le 31 janvier, ne seront pas étudiés par la commission.

Jardins partagés

Le samedi 23 octobre a eu lieu l'inauguration du projet de jardins partagés à Langogne. Ce projet ambitionne la création d'un espace de jardinage et de maraîchage collectif sur un terrain appartenant à la mairie de Langogne.

À cette occasion, l'association Savoirs EN Sol en charge de l'animation de ce projet, a présenté son partenariat fort avec la mairie de Langogne et la Communauté de communes du Haut Allier. Elle a pu présenter les tenants et aboutissants de ce projet aux citoyens, associations et représentants de la presse présents cette après-midi.

L'objectif de cette première rencontre était de venir créer et fédérer le premier collectif de travail pour mettre en place les jardins et en faire un lieu de partage et d'échange. Ce temps d'échange a permis de proposer aux habitants d'être les vecteurs de la dynamique de ce jardin collectif. Cet espace leur appartiendra et ils seront les décideurs des actions qui s'y déroulent.

Le 20 novembre 2021 ont débuté les travaux d'aménagement du terrain, notamment à travers la création d'un puits et l'installation d'une pompe à eau manuelle. L'occasion pour tous ceux ayant déjà rejoint le projet, ou souhaitant le faire, de se réunir au jardin pour se retrouver, réfléchir aux premières lignes des usages potentiels de ce lieu et, peut être, commencer à mettre la main à la paille, en préparant quelques futures zones de culture.

L'association et la mairie remercient toutes et tous les participants-es et vous accueilleront, avec plaisir, dans cette nouvelle aventure.

Renseignements : associationsens48@gmail.com



Lyre langonaise

En cette fin d'année 2021, après de longs mois de mise en sommeil forcé, la reprise est enfin arrivée pour la *Lyre langonaise*. Les répétitions sont à nouveau organisées les vendredis soir à partir de 20 h 30 à la salle de musique.



Toutefois, que serait la musique sans musiciens ?

La situation actuelle pousse la Lyre à faire appel à toutes bonnes volontés pour les rejoindre. Ils ont besoin de vous pour pérenniser cette institution langonaise et faire en sorte qu'elle puisse encore, pendant de longues années, continuer à animer les cérémonies officielles, les fêtes de Langogne et des villages environnants. La Lyre vous attend, vous serez toutes et tous, les bienvenus.

Andantillan de flin decorée

Du 1er au 31 décembre

De Chales de North de Calle

• Le chalet des commerçants accueille durant tout le mois les associations qui vont se relayer pour vous proposer des objets et des animations....

Du 1^{er} au 31 décembre

As Villes de North

Venez estimer le montant de la vitrine proposée par les commerçants au 10 Bd de Gaulle.

Du 1^{er} au 18 décembre Ma Bille au Par Noble

Les enfants sont invités à venir déposer leur lettre au Père Noël dans la boite à l'Office de Tourisme.

Cirque - Théâtre de corps et d'objets -- Tout public (dès 8 ans) -- 20h30 salle polyvalente (12 € / 10 € et 6 € enfants).

Samedi 11 décembre POSE COMMINICA

• Tout public -- 15h30 Centre de loisirs (spectacle offert / sur réservation : 04 66 69 27 65):

Dimanche 12 décembre Model de la présence du Père Noël

10h00/17h00 -- place de Moines et sous la Halle -- Venez découvrir les produits du terroir et des idées de cadeaux

Chariban carib en encari

18h00 -- Eglise de Langogne (participation libre) -- Chants de diverses époques, divers pays et de Noël.

Samedi 18 décembre • Faith Marier de Nath

14h00/17h00 -- Ateliers, jeux de société, jeux géants,... pour toute la famille.

16h00 -- salle polyvalente -- spectacle . Carles de Clara Madec (spectacle offert et ouvert à tous)

Ochr Christian

à partir de 16h00 -- place René Aurand -- en marchant, en courant, seul, en famille,... déguisé c'est mieux !!! -- Parcours de 4 km en centre-ville (animation et restauration sur place).

Dimanche 19 décembre S Parigne dons les paris es

16h00 -- salle polyvalente -- Conte musical par le Weepers Circus -- spectacle offert -- tout public dès 5 ans

Animations proposées par : les commerçants de Langogne, les Fadarelles, le Centre de Loisirs, la Chorale « Chant'aux vents :

Crazy Color Friends, le CCAS, l'Office de Tourisme, les associations locales et la Ville de Langogne

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal vous souhaitent de bonnes fêtes et vous adressent tous leurs meilleurs vœux. Ils sont heureux de vous inviter à la cérémonie des vœux à la population qui se déroulera le samedi 15 janvier à 17h00 à la salle polyvalente